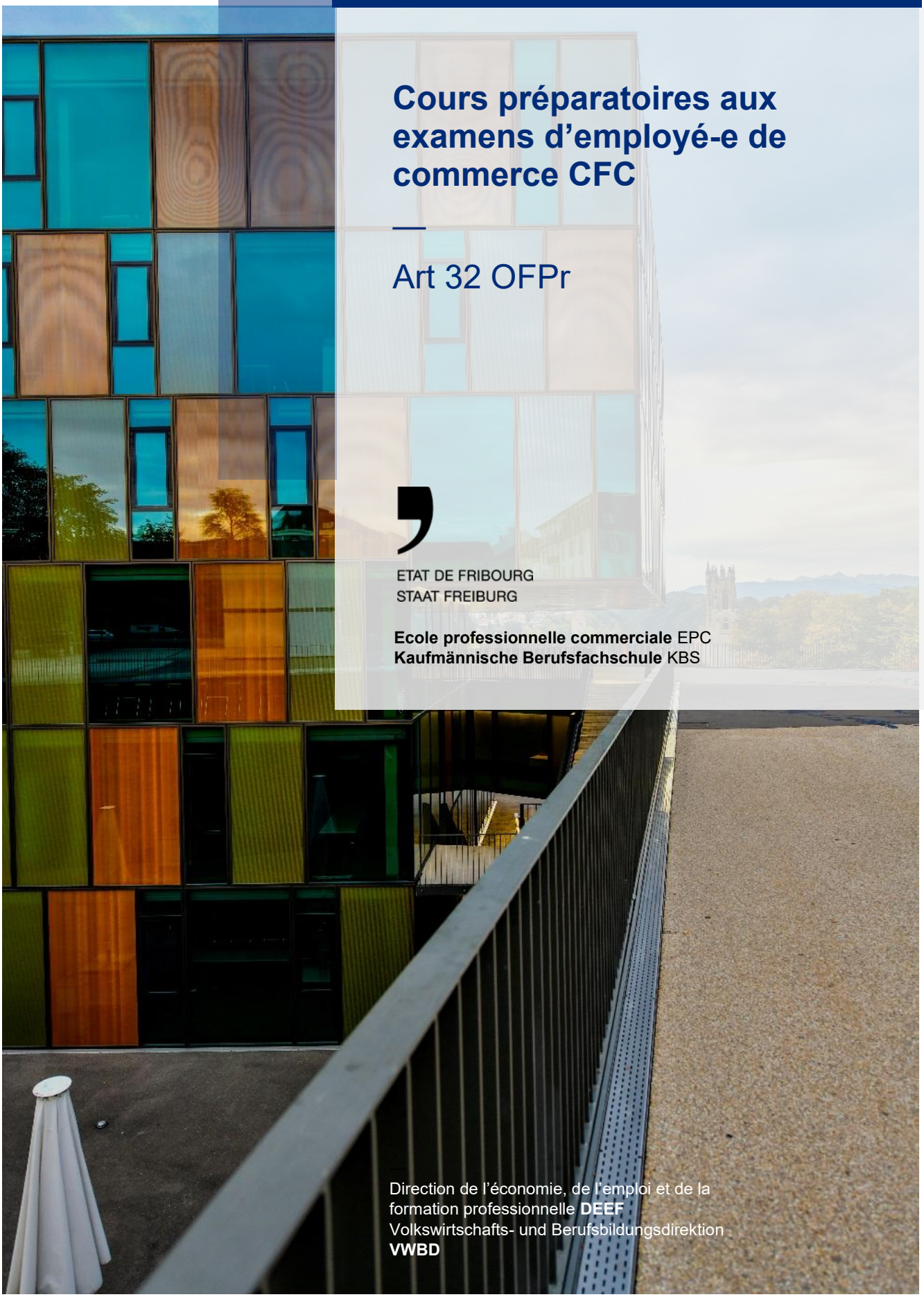
Cours préparatoires aux examens d'employé-e de commerce CFC

Art 32 OFPr



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Ecole professionnelle commerciale EPC
Kaufmännische Berufsfachschule KBS

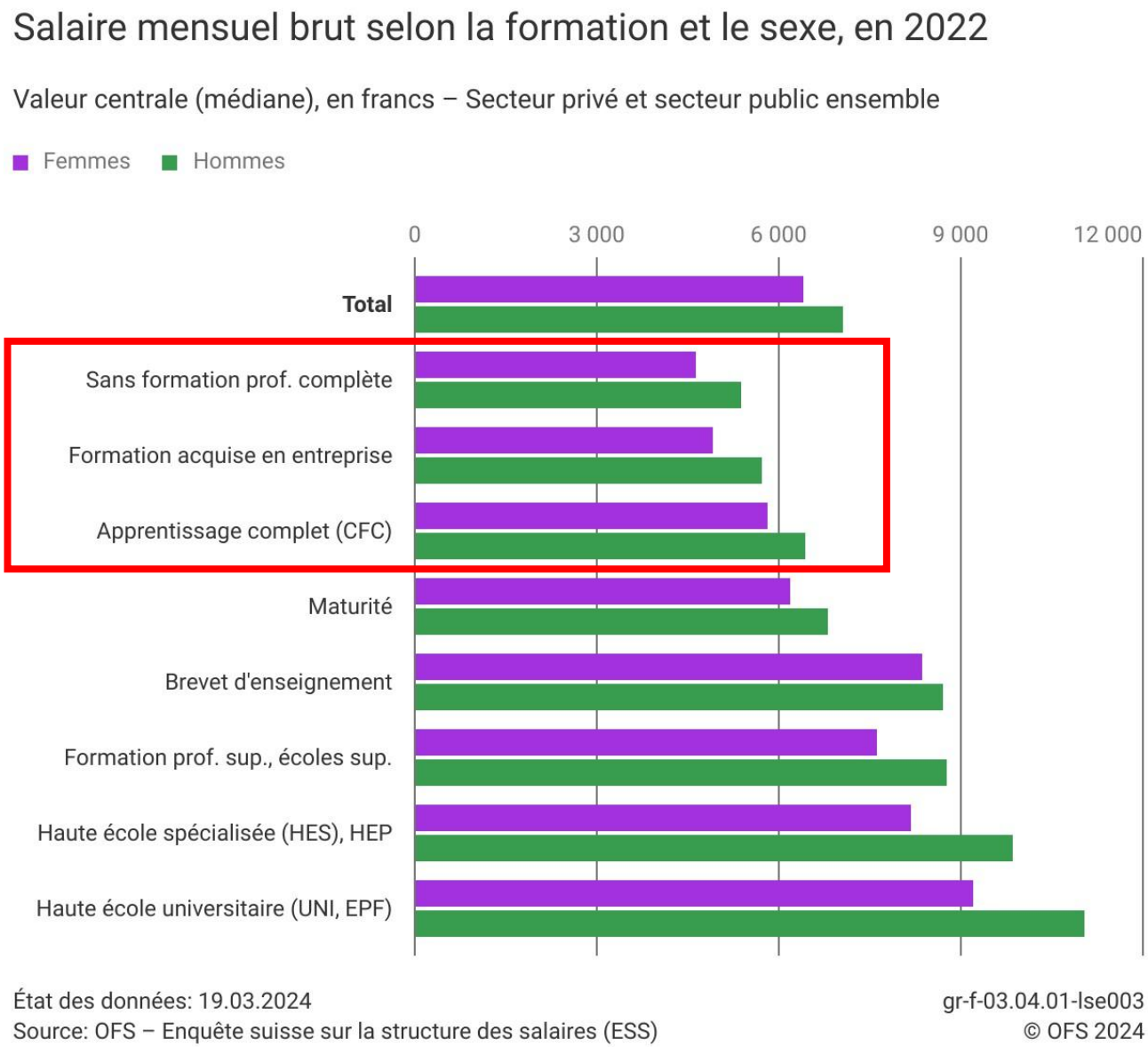
Direction de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle **DEEF**
Volkswirtschafts- und Berufsbildungsdirektion **VWBD**

Index

Pourquoi obtenir un CFC d'employé-e de commerce ? 4
Public-cible 6
Conditions d'admission 6
Profil de qualification 7
Procédure de qualification (=examens finaux) 8
Domaine de qualification « connaissances professionnelles et culture générale » (partie scolaire) 8
Domaine de qualification « travail pratique » (partie entreprise) 9
Conditions de réussite 9
Contenu de la formation et horaire 10
Domaine de qualification « travail pratique » (partie entreprise) 11
Domaine de qualification « connaissances professionnelles et culture générale » (partie scolaire) 10
Diplôme 12
Renseignements et inscription 12
Frais de formation 12
De multiples perspectives de formation au-delà du CFC 13
Bases légales 13
Notices 14

Pourquoi obtenir un CFC d’employé-e de commerce ?

Une valorisation salariale



Un profil très recherché sur le marché du travail

Résultats de la recherche «employé-e de commerce CFC» sur google, 22.03.2022

https://www.jobup.ch › ... › fribourg

170 offres d'emploi pour Employé de commerce - fribourg

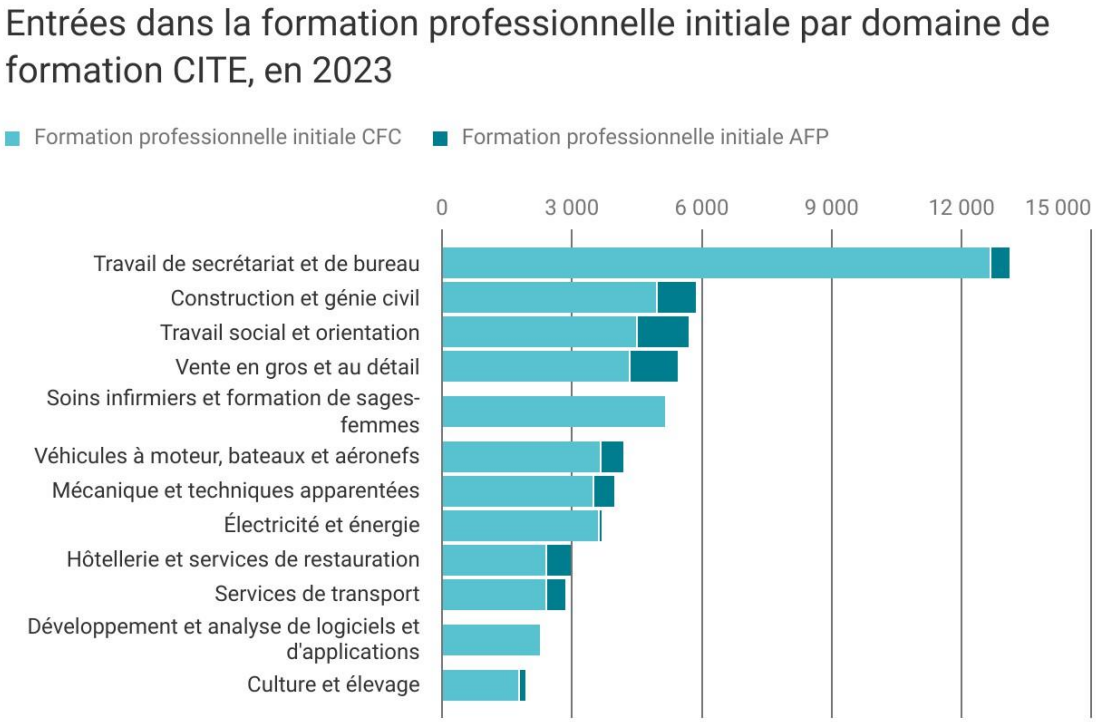
Trouvez le job qui vous correspond en tant que **Employé de commerce**, Fribourg, sur jobup.ch ! Cliquez sur l'annonce maintenant et postulez en ligne ...

https://www.jobup.ch › emplois › term=employé de co...

3 742 offres d'emploi de Employé de commerce - Jobup.ch

Trouvez le job correspondant à votre recherche **Employé de commerce** sur jobup.ch ! Cliquez sur l'annonce maintenant et postulez en ligne aujourd'hui encore !

L'apprentissage le plus suivi en Suisse car il répond aux besoins de notre économie fortement orientée vers les services



Remarque: les domaines de formation non indiqués dans le graphique représentent 25% des entrées

État des données: 31.12.2023
Source: OFS – Statistique de la formation professionnelle initiale (SBG-SFPI)

gr-f-15.02.02.01.02-px
© OFS 2024

Public-cible

Travailleurs sans CFC. Des personnes actives dans le domaine commercial et administratif depuis plusieurs années mais n'ayant pas encore obtenu de diplôme officiel, et désirant consolider leur trajectoire professionnelle en augmentant leur employabilité.

Demandeurs d'emploi. Celles et ceux qui cherchent à améliorer leurs qualifications en formalisant leurs expériences passées, pour augmenter leurs chances de trouver un emploi dans le secteur administratif ou commercial.

Parent au foyer. Parent souhaitant reprendre une activité professionnelle dans le domaine administratif ou commercial, après plusieurs années sans activités rémunérées.

Travailleurs de nationalité étrangère. Personnes ayant une expérience commerciale ou dans le domaine administratif dans un autre pays mais dont les diplômes ne sont pas reconnus en Suisse.

Conditions d'admission

Il existe 2 conditions :

- bénéficier d'une **expérience professionnelle d'une d'au moins 5 ans** dans un autre cadre que celui d'une filière de formation réglementée (AFP, CFC, etc.) avant la procédure de qualification ;
- bénéficier d'une **expérience professionnelle de 3 ans dans le domaine d'activité des employé-e-s de commerce**, c'est-à-dire en rapport avec des tâches administratives et commerciales.

Il n'y a pas d'obligation d'avoir un contrat de travail pour suivre cette formation et se présenter aux examens finaux.

Profil de qualification

Les employé-e-s de commerce CFC sont soumis au **profil de qualification,** défini dans l'Ordonnance sur la formation des employé-e-s de commerce CFC. Celui-ci comprend cinq **domaines de compétences opérationnelles (A-E)** qui sont enseignés.

Chaque **domaine de compétences opérationnelles (DCO)** est divisé en **compétences opérationnelles (CO)** qui comprennent différents **objectifs évaluateurs**. Ceux-ci peuvent être consultés dans le Plan de formation relatif à l'Ordonnance du Secrétariat d'Etat à la formation et à l'innovation (SEFRI) d'employé-e de commerce CFC.

L'enseignement de l'anglais est obligatoire mais ne fait pas parti du profil de qualification. Pour cette raison, l'anglais n'est pas évalué lors de la procédure de qualification.

Aperçu du **profil de qualification** :

Domaine de compétences opérationnelles	Désignation
Domaine de compétences opérationnelles A	Travail au sein de structures d'activité et d'organisation dynamique
Domaine de compétences opérationnelles B	Interaction dans un milieu de travail interconnecté
Domaine de compétences opérationnelles C	Coordination des processus de travail en entreprise
Domaine de compétences opérationnelles D	Gestion des relations avec les clients et les fournisseurs
Domaine de compétences opérationnelles E	Utilisation des technologies numériques du monde du travail

L'enseignement professionnel à l'EPC Fribourg est structuré par domaines d'enseignement (DE). Un DE regroupe différents champs d'apprentissages, qui peuvent être issus de plusieurs domaines de compétences opérationnelles (DCO - A, B, C, D ou E). Les DE sont regroupés en fonction des savoirs disciplinaires des enseignant-e-s, de sorte que les contenus puissent être travaillés au mieux avec les personnes en formation.

Pour la formation art. 32 employé-e de commerce CFC, il existe 9 DE répartis en fonction de 6 savoirs disciplinaires différents (voir page 10) : Economie & Droit, Comptabilité & Finances, Technologie, Français, Allemand et Anglais.

Procédure de qualification (=examens finaux)

La procédure de qualification d'employé-e de commerce CFC comprend deux domaines de qualification, dont les notes sont pondérées comme suit :

- Le **domaine de qualification « connaissances professionnelles et culture générale »** (partie scolaire) compte pour 50%.
- Le **domaine de qualification « travail pratique »** (partie entreprise) compte pour 50%.

Domaine de qualification « connaissances professionnelles et culture générale » (partie scolaire)

Domaine de compétences opérationnelles	Modalité d'évaluation	Pondération
Domaine de compétences opérationnelles A (Travail au sein de structures d'activité et d'organisation dynamiques)	Examen oral (30 minutes)	20%
Domaine de compétences opérationnelle B (Interaction dans un milieu de travail interconnecté)	Examen écrit (75 minutes)	20%
Domaine de compétences opérationnelles C (Coordination des processus de travail en entreprise)	Examen écrit (75 minutes)	20%
Domaine de compétences opérationnelles D (Gestion des relations avec les clients et les fournisseurs)	Examen oral (30 minutes)	20%
Domaine de compétences opérationnelles E (Utilisation des technologies numériques du monde du travail)	Examen écrit (75 minutes)	20%

Les DCO B, C et E (3 x 75 minutes) sont évalués lors d'un examen de 225 minutes (=3h45), avec une pause de 30 minutes (non comprises dans les 225 minutes) environ à la moitié du temps d'examen. **L'examen écrit se déroule en format *BYOD*, *Open book* et connecté**.

De plus, les DCO A et D sont évalués lors d'un examen oral de 30 minutes par DCO, ce qui fait 60 minutes en tout.

Chaque DCO fait l'objet d'une note, qui est calculée à l'aide de la formule suivante, arrondie à une demi-note ou à une note entière :

$$\text{Note} = \frac{\text{Total des points x 5}}{\text{Total des points}} + 1$$

Domaine de qualification « travail pratique » (partie entreprise)

Dans le cadre du domaine de qualification « travail pratique », les personnes en formation réalisent une étude de cas dirigée spécifique à la branche. Les personnes en formation doivent montrer qu'elles sont à même d'exécuter les tâches demandées dans les règles de l'art et en fonction des besoins et de la situation. L'examen se déroule dans la langue nationale de la région et a lieu sur un site central choisi par la branche de formation et d'examens. L'étude de cas dirigée est traitée à l'oral et peut inclure des tâches partielles écrites.

Conditions de réussite

La procédure de qualification avec examen final est réussie si les conditions suivantes sont réunies :

- la note du domaine de qualification «travail pratique» est supérieure ou égale à 4;
- la note du domaine de qualification «connaissances professionnelles et culture générale» est supérieure ou égale à 4;
- la note globale est supérieure ou égale à 4.

La note globale correspond à la moyenne, arrondie à la première décimale, des notes pondérées des domaines de qualification de l'examen final.

Contenu de la formation et horaire

La formation se déroule sur une année scolaire, selon le calendrier scolaire de l'EPC Fribourg, accessible ici : Calendriers | Etat de Fribourg.

Domaine de qualification « connaissances professionnelles et culture générale » (partie scolaire)

La partie scolaire de la formation 16 périodes[1] de cours par semaine, dont la moitié se déroulent en présentiel et l'autre moitié à distance de manière asynchrone (=selon le planning individuel de chaque personne en formation).

Les cours en présentiel ont lieu 2 soirs par semaine :

- Le lundi de 17h30 à 20h30
- Le jeudi de 17h30 à 20h30

Les 16 périodes de cours par semaine (8 en présentiel et 8 à distance) sont réparties dans 6 savoirs disciplinaires différents.

Savoirs disciplinaires	Dotation horaire hebdomadaire	DCO	DE
Economie & Droit	6 périodes	A, B, C	1 et 6
Comptabilité & Finances	2 périodes	C	5
Technologie (=bureautique et informatique)	2 périodes	E	3 et 6
Français	2 périodes	A, C et D	2 et 7
Allemand	3 périodes	B, C et D	4, 6 et 7
Anglais	1 période	-	8 et 9

La formation (cours en présentiel + travail à domicile + révisions pour les examens finaux) correspond environ à une activité à 40%.

Il est possible de répartir les cours sur 2 années scolaires mais pas les examens finaux, qui doivent avoir lieu lors de la même session.

[1] 1 période correspond à 45 minutes de cours.

Domaine de qualification « travail pratique » (partie entreprise)

La formation comprend au-moins une journée dédiée à la préparation à l'examen final pour le domaine de qualification « travail pratique », dispensée par la branche professionnelle (généralement l'AFOCI).

Les informations à ce sujet sont communiquées aux participant-e-s en automne de l'année scolaire en cours.

Diplôme




En cas de réussite, la personne en formation obtient le certificat fédéral de capacité (CFC) et est autorisée à porter le titre légalement protégé d'employé-e de commerce CFC.

Il s'agit du même CFC que les personnes suivant la formation en école professionnelle avec un contrat d'apprentissage.

Renseignements et inscription

Vous trouvez davantage d'informations en rapport avec cette formation ainsi que le **formulaire d'inscription** « Demande d'admission à la procédure de qualification en vertu de l'art. 32 OFPr » sur notre site internet ici : Cours préparatoires aux examens d'employé-e de commerce CFC - Art 32 OFPr | Ecole professionnelle commerciale de Fribourg.

Frais de formation

Pour cette formation, les frais suivants s'appliquent.

Enseignement (facturé CHF 150.– par heure hebdomadaire annuelle => 16 x CHF150.-)	CHF 2400.-
Supports de cours	CHF 300.-
Frais des cours inter-entreprise	CHF 500.-
Taxe d'examen	CHF 320.-
Total	**CHF 3'520.-**

Ces frais sont déductibles fiscalement, sous réserve de l'acception de l'autorité compétente.

De multiples perspectives de formation au-delà du CFC

Formation professionnelle supérieure (brevets et diplômes fédéraux) : spécialiste en finances et comptabilité, spécialiste de commerce international, gérant-e d'immeubles, spécialiste en assurance ou en assurances sociales, assistant-e de direction, spécialiste en RP, spécialiste en marketing, spécialiste RH, assistant-e en tourisme, etc.

Maturité professionnelle post-CFC à temps plein sur 1 an (4 jours/semaine) ou à temps partiel sur 2 ans (2 soirs/semaine et un samedi matin).

Hautes écoles : Bachelor of Science HES en économie d'entreprise, en informatique de gestion, en droit économique, en hôtellerie et professions de l'accueil, en tourisme, etc.

Bases légales

Ordonnance du SEFRI sur la formation professionnelle initiale d'employée de commerce / employé de commerce avec certificat fédéral de capacité (CFC) - RS 412.101.221.73 - Ordonnance du SEFRI du 16 ao... | Fedlex

Ordonnance sur la formation professionnelle du 19 novembre 2003 - https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/2003/748/fr

Plan de formation relatif à l'Ordonnance du SEFRI sur la formation professionnelle initiale d'employée de commerce / employé de commerce avec certificat fédéral de capacité (CFC) - bikas.ch/fr/download/bildungsplan/?wpdmdl=6260&refresh=6784b66ab91741736750698

Notices

Notices

Ecole professionnelle commerciale EPC
Kaufmännische Berufsfachschule KBS

Derrière-les-Remparts 1a, 1700 Fribourg

T +41 26 305 25 26, www.fr.ch/epc

—

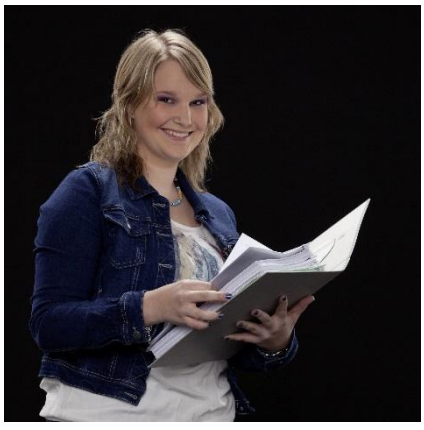
Etat octobre 2026 / PLA

6-1-5 GUI_ Cours prép Art32 OFPr_FR

—

Direction de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle **DEEF**
Volkswirtschafts- und Berufsbildungsdirektion **VWBD**







Photos©: Jan Blaise, SFP Fribourg, FairSwiss.ch